



# Le seau en bois de la nécropole gauloise et gallo-romaine de Roanne

Michel Feugère

► **To cite this version:**

Michel Feugère. Le seau en bois de la nécropole gauloise et gallo-romaine de Roanne. Cahiers Archéologiques de la Loire, 1985, 4/5, pp.71-78. <halshs-00524242>

**HAL Id: halshs-00524242**

**<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00524242>**

Submitted on 7 Oct 2010

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## ***Le seau en bois de la nécropole gauloise et gallo-romaine de Roanne***

Michel FEUGERE \*

### **1 - LA DECOUVERTE ET SON CONTEXTE**

Dans l'article qu'il donna au *Bulletin de la Diana* à la suite de ses fouilles sur le site de la nécropole antique de Roanne (1), J. Déchelette signale en quelques mots la découverte d'un seau en bois à montures métalliques. Le contexte de la trouvaille est décrit de façon assez lapidaire : "un seau en bois à garniture de bronze, enveloppé d'un cylindre de plomb (...). Le dessin ci-joint, exécuté par M. Bourguin, est une reconstitution ; les douves en bois avaient été naturellement détruites par l'humidité du sol. Mais au fond du cylindre de plomb qui servait d'enveloppe au vaisseau de bois, cylindre semblable à celui que reproduit la fig. 7 (diam. 0,17) se trouvaient, avec des débris d'ossements incinérés, les quatre cercles en bronze battu, extrêmement minces, et l'anse massive, en bronze fondu. La hauteur du récipient n'a pu être déterminée que par approximation".

La notice est en effet illustrée d'un croquis (ici fig. 1) montrant un seau en bois, légèrement tronconique, constitué de 15 douelles et maintenu par 4 bandages de bronze (je reviendrai plus tard sur cette reconstitution). L'exposé du contexte, de son côté, ne manque pas d'ambiguïté : alors que l'article, mentionnant le "cylindre de plomb", précise qu'il s'agit d'un "cylindre semblable à celui que reproduit la fig. 7 (diam. 0,17)", la légende de la figure concernée indique clairement "cylindre en plomb qui enveloppait et protégeait le seau, fig. 6".



Fig 1 : Seau en bois de la nécropole de Roanne, reconstitution (d'ap. J. Déchelette, 1904).

\* - Attaché de Recherches au C.N.R.S., Centre Camille Jullian, 29, avenue Robert-Schuman, 13621 Aix-en-Provence.

1 - J. Déchelette, La nécropole gallo-romaine de Roanne, dans *Bull. Diana* XIII, p. 1-40.

La difficulté vient du fait qu'on ne connaît, dans les collections du Musée, qu'une seule urne en plomb (fig. 2) dont le diamètre ne correspond nullement à celui donné par J. Déchelette :

Urne cylindrique, Inv. 1414, ht. 160 mm, diam. env. 95 mm. Elle est formée d'un feuille enroulée sur elle-même et soudée bord à bord : la suture n'est pratiquement visible qu'à l'intérieur. Le fond circulaire, rapporté, a été soudé à la base des flancs, après que celle-ci ait subi un martelage destiné à dégager le méplat nécessaire à la soudure. Les fragments encore conservés à l'intérieur permettent de reconstituer un couvercle haut de 64 mm, d'un diamètre d'environ 110 mm, et construit de la même manière que l'urne elle-même : la rondelle supérieure a d'ailleurs disparu. On notera encore, à l'intérieur de l'urne, quelques fragments osseux et un tesson de verre déformé par le feu.

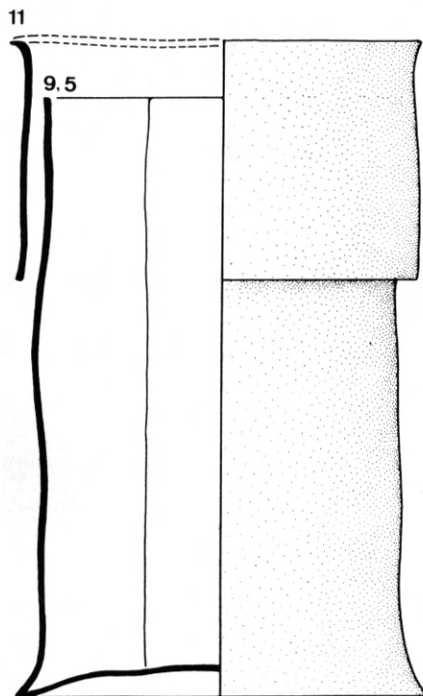


Fig. 2 : Nécropole de Roanne, urne en plomb (Musée J. Déchelette, n° 1414) ; éch. 1/2.

Si cette urne constitue bien, comme tout porte à le croire, l'urne découverte par J. Déchelette et contenant les restes du seau, on ne s'explique guère l'erreur sur le diamètre, ni les circonlocutions de l'archéologue roannais, qui semble parler de *deux cylindres* presque semblables, décrivant l'un et illustrant l'autre. Un autre problème, plus difficile, vient du seau lui-même : son anse, large de 110 mm, exclut qu'il ait été placé (au moins, intact), dans l'urne ci-dessus... !

L'examen du contenu de l'urne nous apporte cependant, selon toute vraisemblance, la réponse : les restes d'ossements et le verre brûlé indiquent clairement que la tombe concernée était une incinération : le seau n'a donc pas été placé dans l'urne - il n'y tiendrait pas !- mais seulement les restes du seau, mêlés à quelques ossements et tessons issus du bûcher.

On peut donc aujourd'hui, malgré l'ambiguïté des notes publiées, reconstituer le contexte de la découverte : le seau en bois de la nécropole de Roanne provient d'une sépulture à incinération ; brûlé (ou à demi détruit), à titre d'offrande, il a été déposé dans l'urne cinéraire avec les restes de l'ustion. On ne peut en effet hésiter à reconnaître dans l'urne n° 1414 du Musée J. Déchelette le récipient décrit au début du siècle. C'est d'ailleurs là l'unique exemple d'urne en plomb jamais signalé dans la nécropole de Roanne, que ce soit dans les fouilles anciennes ou récentes (2).

## 2 - LE SEAU

### 2.1 - Description

Les vestiges du seau (3) consistent en diverses pièces de bronze, à l'exclusion de tout autre matériau (fig. 3) :

- l'anse, coulée, est de section approximativement rectangulaire, mais l'artisan a ménagé sur chaque face deux bordures latérales donnant un aspect bombé aux parties verticales. Elle décrit grossièrement un demi-cercle, et chaque extrémité vient s'emboîter dans une pièce circulaire, selon un procédé compliqué que la vue en perspective (fig. 4) me dispensera de décrire en détail. On s'explique mal les raisons (sans doute techniques) qui ont amené l'artisan à préférer cette construction à une fonte massive, comme par exemple à Mailhac (*cf. infra*, fig. 7, n° 1). Toujours est-il que la pièce circulaire, elle-même échancrée en queue d'aronde pour permettre l'emboîtement de l'anse proprement dite, est accostée de deux plaques à sommet arrondies, doublement percées, qui la rattachent au seau. Le trou supérieur, muni d'un rivet, permettait à l'anse de pivoter sur ses axes ; le second, prévu pour un clou robuste, servait à maintenir l'ensemble sur le bois.

2 - J. Poncet, La nécropole gallo-romaine de Roanne, dans *Cah. Arch. Loire* 1, 1981, p. 27-38.

3 - Conservés au Musée Joseph Déchelette de Roanne, sous le n° d'inventaire 2419.



Fig. 3 : Nécropole de Roanne, restes du seau (état actuel) (cliché Foliot-Réveillac, CNRS, Centre Camille-Jullian)

- les bandages, assez dégradés du fait de leur minceur (quelques dixièmes de mm) permettent de reconstituer 4 cercles de largeurs inégales : 16,5, 17 et 17,2 mm. On observe sur trois fragments, à mi-hauteur, la trace de petits clous à section carrée qui servaient à maintenir le bandage à la hauteur voulue. Deux autres des fragments conservés montrent que les extrémités d'une même bande se chevauchaient, tout en étant maintenues sur le seau par un petit clou de même type. Il y avait donc au moins deux clous de fixation par bande. L'ornementation, quant à elle, est réduite à sa plus simple expression : deux côtes rectilignes, obtenues au repoussé, soulignent tout en les renforçant les bordures des quatre bandages.

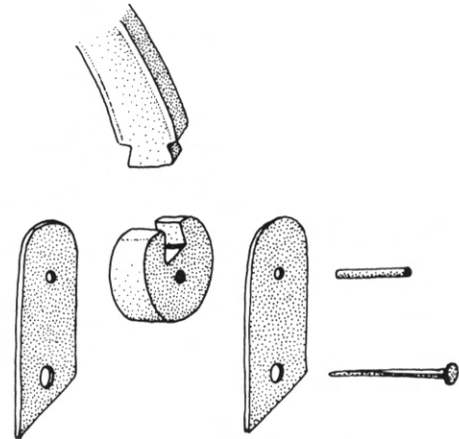


Fig. 4 : Construction de l'anse avec son attache, vue éclatée en perspective.

## 2.2 - Reconstitution

Elle peut s'appuyer sur trois types de documents, dans l'ordre décroissant de contrainte :

- les impératifs liés aux vestiges eux-mêmes, soit ici :

- le diamètre extérieur : 104 mm ;
- l'épaisseur des douelles : 7 mm.

- les règles de la tonnellerie :

- nécessité de construire le seau avec plusieurs douelles ajustées ;
- présence d'un fond encastré dans une rainure ménagée à la base des douelles.

- les comparaisons fournies par les trouvailles similaires.

En prenant en considération l'ensemble de ces impératifs, la reconstitution ancienne n'est, à première vue, pas si mauvaise. Rien n'autorise, néanmoins, à supposer que le seau était tronconique ; cette hypothèse a sans doute été suggérée par l'étrécissement nécessaire du haut du récipient, dont le diamètre découle directement de celui de l'anse. Mais si les bandages, fragmentés, ne peuvent plus nous renseigner aujourd'hui, on sait néanmoins que les seaux de La Tène finale et du début de l'Empire sont, normalement, tous cylindriques (4).

C'est en effet, on le verra, des seaux de la fin de l'Age du Fer que l'exemplaire roannais est le plus proche. Préalablement à toute restitution, trois questions doivent cependant être examinées : la hauteur du seau, le nombre des douves, et la présence éventuelle de pieds.

2-2-1 - *La hauteur* du seau ne peut être évaluée que par approximation, selon des critères de bon sens et par comparaison avec les objets de même type. Or, si on examine les seaux conservés, on s'aperçoit que le rapport hauteur (sans les pieds) / diamètre varie considérablement selon les régions. Pour les seaux de Bretagne ou de Gaule septentrionale, il est souvent inférieur à 1 (5), alors qu'à Vieille-Toulouse, par exemple, il est de 1,5. Or, par l'ensemble de ses caractéristiques comme par sa position géographique, le seau de Roanne semble beaucoup plus proche de ce dernier que des découvertes bretonnes ou trévires. Rien ne permettrait cependant de trancher, si une autre approche de la question ne nous permettait de trouver le même chiffre. En effet, du fait de l'attache d'anse, la première bande ne peut venir se placer au ras de la lèvre du seau, et on peut admettre une disposition symétrique pour le bandage inférieur. Et en faisant alterner une bande en bronze et une zone de bois visible, sur une même largeur (soit  $17,2 \times 9 = 154,8$ ), on retombe, à 2mm près, sur le chiffre de 1,5 ( $154,8/104 = 1,48$ ). Il faut donc très vraisemblablement admettre, dans le cas du seau roannais, le coefficient ht/diam. fourni par le seau de Vieille-Toulouse.

2-2-2 - *Le nombre des douves* ne varie guère, en principe, selon le diamètre du fût à fabriquer (6) et ce pour une simple raison de logique. Si on compte entre 12 et 20 douelles environ pour un tonneau de 50 à 100 l., par exemple, on ne pourra guère descendre en dessous de 8/10 douelles pour un seau. A Vieille-Toulouse, le nombre très réduit des douves (8 seulement) a exigé des planches galbées non seulement à l'extérieur, ce qui peut être le fait du seul réglage de finition, mais aussi de l'intérieur, ce qui entraîne un surcroît de travail considérable. Dans le cas de Roanne, il est extrêmement difficile de dire si le très faible diamètre du seau a eu pour corollaire une diminution du nombre des douelles. Cette question est, en fait, intimement liée à la suivante, dans la mesure où on admet que les pieds sont formés par le prolongement des douves.

2-2-3 - Des *pieds* en bois supportent, en effet, tous les seaux de la fin de l'Age du Fer suffisamment bien conservés (qu'il s'agisse du bâti en bois lui-même ou des plaques qui pouvaient le recouvrir) pour que l'on puisse les examiner aujourd'hui. Si le seau de Roanne apparaît comme une réplique (miniature) de cette série relativement homogène, il n'y a donc aucune raison de penser qu'il n'en a pas été pourvu lui-même.

Selon qu'il prévoit des douelles plus ou moins larges, et pour ménager trois pieds, l'artisan a donc le choix entre 6, 9 et 12 douelles (1 pied alternant avec 1, 2 ou 3 douelles). La reconstitution ci-dessous (fig. 5) se rallie à la mesure moyenne de 9 douelles.

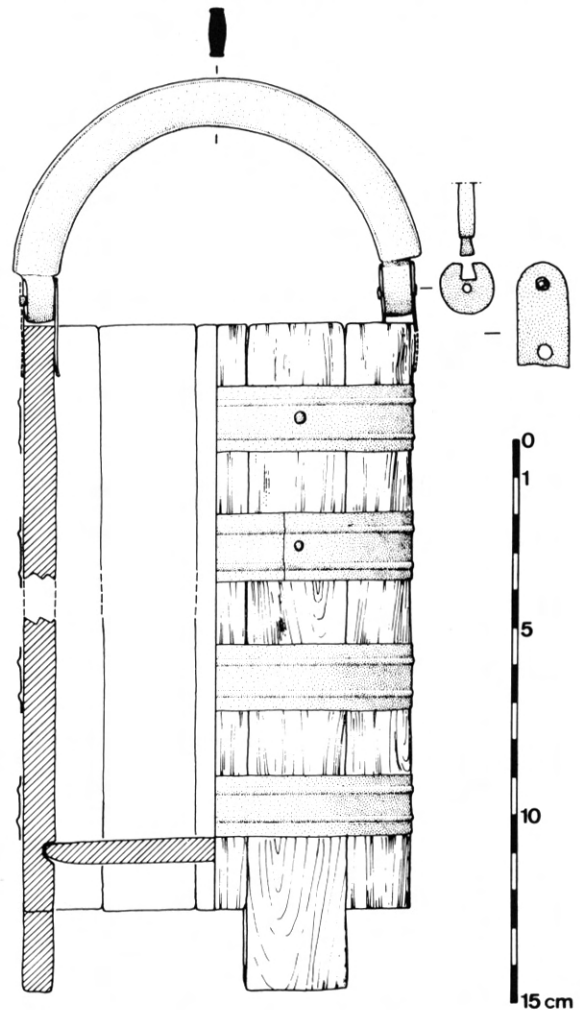


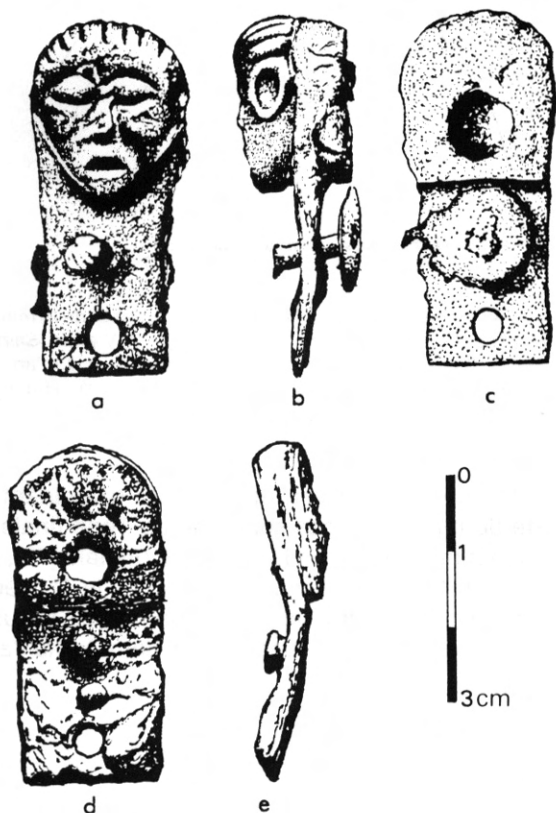
Fig. 5 : Nécropole de Roanne, reconstitution du seau ; éch. 1/2.

5 - Exemples d'après les chiffres repris par M. Vidal (et corrigés, selon que ceux-ci comprennent ou non les pieds du seau) : Baldock, 0,81 ; Goeblingen Nospell 11a, 0,75 ; G.N. 12a, 0,65.

6 - Renseignements dus à M. André, tonnelier à Pézenas (Hérault).

Ainsi restitué, le seau de Roanne pouvait atteindre une hauteur de 18 cm, anse non comprise, ce qui lui donnait une capacité de l'ordre du litre.

2-2-4 - On peut enfin s'interroger sur la présence d'un éventuel décor, placé sur les attaches d'anses et aujourd'hui disparu. En comparant, à ce propos, les plaques à sommet arrondi, qui enserrent les extrémités de l'anse du seau roannais, aux attaches d'anses tout à fait similaires d'un seau découvert à Mülheim, Kr. Koblenz (7) (fig. 6), on constate que de telles attaches pouvaient être pourvues d'un masque décoratif en bronze, à l'instar de la plupart des seaux contemporains, dont l'anse s'articule néanmoins selon une construction différente. Il y aurait peut-être là l'explication du montage complexe utilisé à Roanne pour le montage de l'anse, montage dont la raison d'être n'apparaît guère dans l'état actuel du seau.



### 3 - COMPARAISONS

Les seaux en bois, à garniture de bronze, ont fait l'objet d'une étude approfondie de Michel Vidal, publiée en 1976 (8). Celui-ci ayant replacé le seau de Vieille-Toulouse dans un contexte général (l'article est sous-titré "Etude comparative des seaux de La Tène III"), il n'y a pas lieu de reprendre ici en détail l'ensemble du problème, si ce n'est pour mieux situer la découverte roannaise sur les plans chronologique et culturel.

Connus en Etrurie dès le VII<sup>ème</sup> siècle avant notre ère, les seaux en bois à bandes métalliques semblent surtout attestés, en Gaule, à l'extrême fin du Deuxième Age du Fer, comme le fait ressortir l'inventaire de M. Vidal. Les seaux d'époque romaine abondent (9), mais ceux que l'on retrouve au fond des puits sont strictement utilitaires, et les garnitures en bronze sont alors abandonnées au profit des bandages de fer. De plus, les exemplaires bien conservés sont nettement tronconiques, et non plus cylindriques.

Sur le plan typologique, c'est donc à la série de La Tène finale que le seau roannais se raccorde le mieux. De fabrication soignée, souvent décorés de reliefs typiquement celtes exécutés au repoussé, ces objets semblent avoir constitué des marchandises de prix, qui ont pu faire l'objet d'un commerce à grande échelle (cf. *infra*). M. Vidal n'hésite pas à placer les ateliers producteurs en Gaule Belgique, bien qu'à mon avis l'étude précise des formes et des décors ne soit pas assez poussée pour que l'on puisse hasarder une hypothèse aussi précise. Mais le seau de Roanne, qui se place parmi les plus petits exemplaires répertoriés, pose le problème de la fonction de l'objet et de la raison de sa présence, sur le site, dans une sépulture.

Fig. 6 : Seau de Mülheim, attaches d'anses décorées (d'après G. Jacob-Friesen, 1973), ; éch. 1/1

7 - G. Jacob-Friesen, Zu einigen Tier- und Menschenkopffaschen der Spätlatènezeit, dans *Kölner Jb.*, 13, 1972/73, p. 53, fig. 3.

8 - *Loc. cit.* note 4.

9 - Seau de Newstead (au Musée National des Antiquités d'Edinburgh), d'Alésia (au Musée de cette ville), du Berry (B. Hofmann, *La quincaillerie antique*, n° 15, pl. XVIII, 25), du Bernard en Vendée (*ibid.*, pl. XIX, 1-3) ou encore, récemment découvert, de Béligneux dans l'Ain (Cat. expo. *Ain-Autoroute-Archéologie*, Bourg 1982, p. 152, n° 182 et pl. 47).

Comparons, en effet, les diamètres de quelques seaux de La Tène finale et du début de l'époque romaine, soit que ceux-ci soient effectivement conservés, soit que la mesure puisse être déduite d'un reste d'anse (fig. 7) :

Malborough	600 mm
Goeblingen Nospell 11a	320
Goeblingen Nospell 12a	280
Baldock	266
Aylesford	265
Vienne, Ste-Blandine XXIII-5	210
Ceilhes, Lascours	175
Great-Chesterford	160
Vieille-Toulouse	160
Mailhac	138
Manching	135
Vienne, Ste-Blandine XXIII-6	135
Augsburg-Oberhausen	130
Roanne	104

Si les "petits" seaux (diamètre compris entre 100 et 160 mm) ne sont pas rares, on remarque néanmoins que c'est le seau de Roanne qui fournit la plus petite mesure. Peut-on d'ailleurs appeler "seau" un récipient d'une contenance proche du litre ? Et celui-ci peut-il avoir servi, comme les vases de plus grande taille, de "seau à mélange" dans le service à vin ?

Ne faudrait-il pas voir plutôt dans ces petits récipients des reproductions miniature, à caractère votif ou symbolique, comme on en rencontre assez souvent en céramique ?

L'apport de la chronologie vient étayer cette hypothèse. Si la nécropole de Roanne correspond, approximativement, aux périodes attestées sur l'habitat voisin (le mobilier funéraire va du plein 1<sup>er</sup> siècle avant J.-C. au début du III<sup>ème</sup> après J.-C.), le seau incinéré, placé dans une urne cylindrique en plomb, ne peut guère avoir été enfoui avant le Haut-Empire, peut-être le tout début du 1<sup>er</sup> siècle après J.-C. Dans ce cas, la conservation de cet objet, pendant 1 ou 2 générations, correspondrait au caractère votif d'un objet de prix, lié à des pratiques artisanales autant qu'à des circuits économiques révolus.

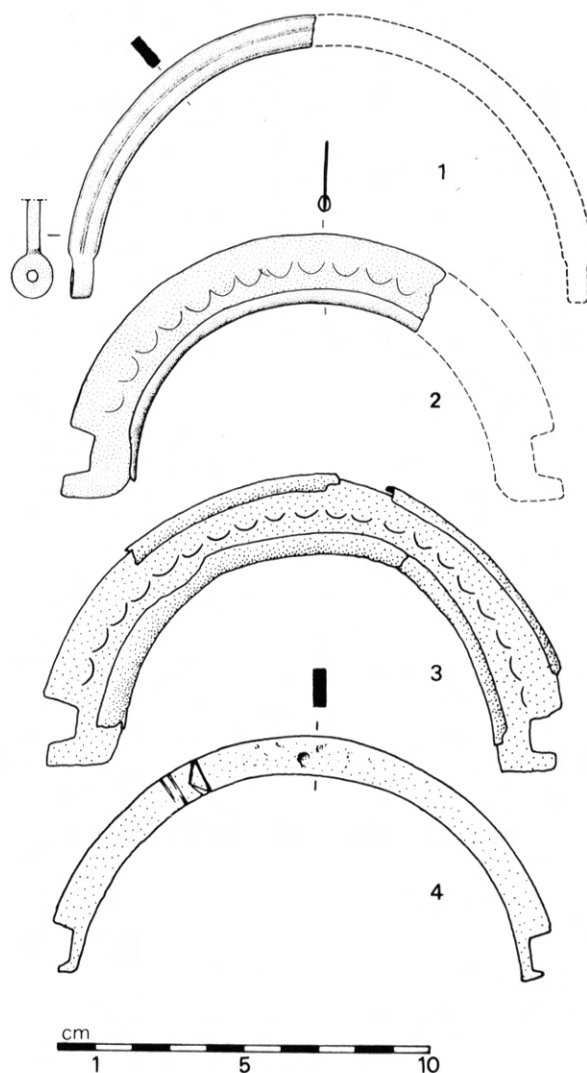


Fig. 7 : Anses de seaux de La Tène finale et du début de l'Empire : 1, Mailhac, *Le Cayla* (Aude) ; 2, Manching ; 3, Vienne, *Sainte-Blandine* (Isère) ; 4, Augsburg-Oberhausen ; 1 et 2, d'ap. les originaux ; 3, d'ap. G. Chapotat, 1970 ; 4, d'ap. W. Hübener, 1973 ; éch. 1/2.

On ne peut douter, en effet, en examinant la carte de répartition des seaux de La Tène finale et du début de l'Empire en Europe occidentale (10), du rôle important joué par ces objets dès le 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère. Outre un groupe breton, les seaux à bandes de bronze se rencontrent dans toute l'aire

10 - D'après M. Vidal, *loc. cit.*, p. 176, fig. 6, augmentée des exemplaires suivants, outre Roanne (sites signalés sur la carte, du Nord au Sud, par leurs initiales) : Vernon (Eure), applique latérale d'attache d'anse, identique à celles de Roanne (H. Gadeau de Kerville et A.-G. Poulain, Résultats des fouilles gallo-romaines effectuées au camp de Vernonnnet, commune de Vernon (Eure), dans *Bull. Soc. Norm. Et. Préhist.* 1925, p. 26, pl. X, 2 ; Hauviné, *nécropole de la Poterie*, attache d'anse en forme de masque humain (P. Roualet, cimetières à incinération d'Hauviné et de Saint-Clément à Arnes (Ardennes), première partie, dans *Mém. Soc. Agr. Com. Sc. Arts Dpt. Marne*, XCII, 1977, pl. IV, 168 (tombe 12) ; Breisach-Hochstetten, habitat appartenant à une phase ancienne de La Tène finale (fragments de bandages ornés, rens. Ingo Stark, Stuttgart) ; Augsburg-Oberhausen (W. Hübener, *Die römischen Metallfunde von Augsburg-Oberhausen, Ein Katalog*, Kallmunz 1973, pl. 24, 19) ; Manching (rens. Dr. Franz Schubert, Directeur de la Forschungsstelle Manching, à Ingolstadt, que je tiens à remercier de l'excellent accueil qu'il m'a réservé lors de mon passage à Ingolstadt en août 1983) ; Hières-sur-Amby, dépôt de la *Larina* (Isère) (rens. F. Perrin, Lyon) ; Ceilhes, *Lascours* (fouilles et rens. R. Gourdiolle).

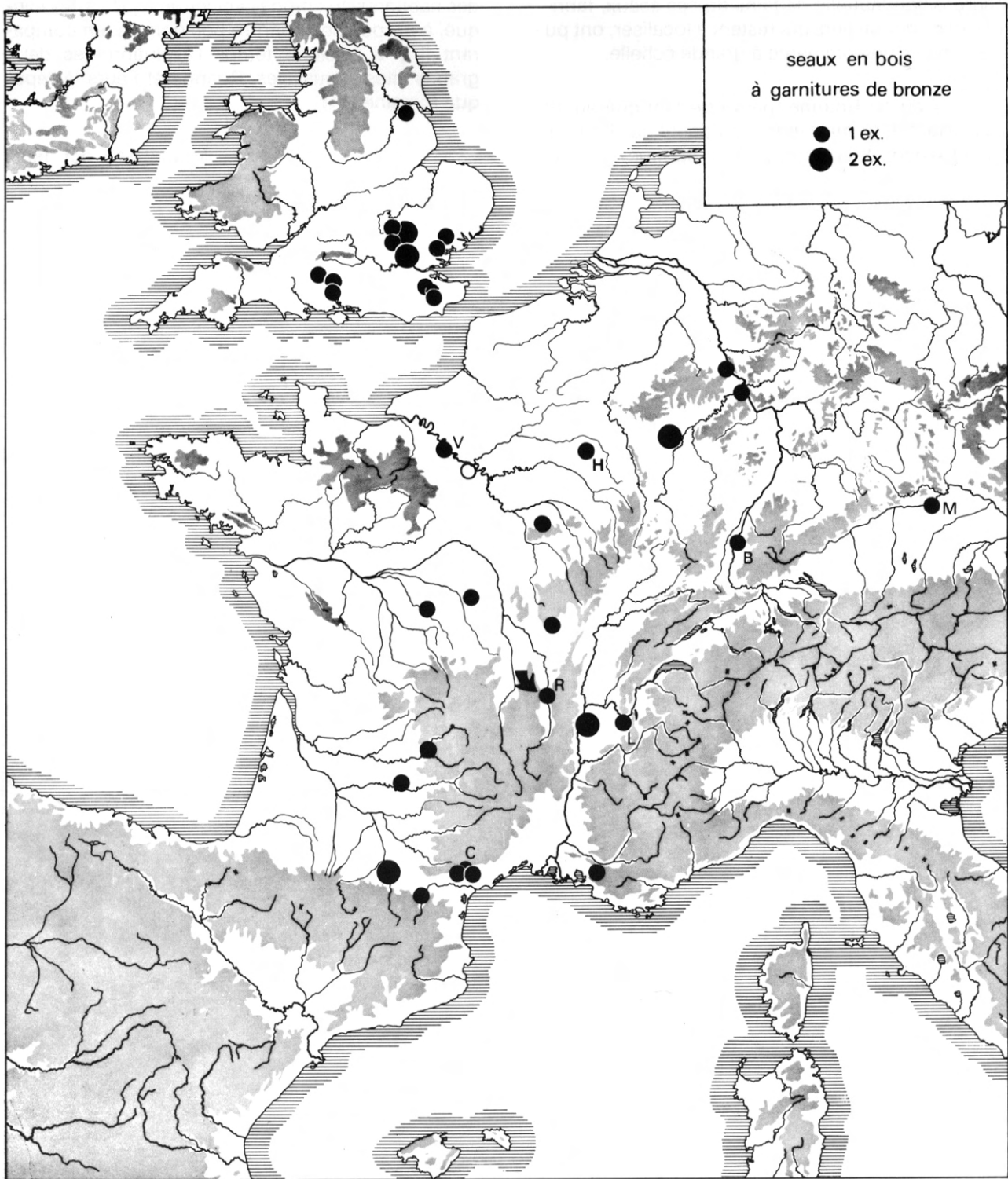


Fig. 8 : Carte de répartition des seaux en bois à garnitures de bronze en Europe occidentale (en partie d'ap. M. Vidal, 1976 ; pour les compléments, cf. note 10)



celtique occidentale, et à plusieurs reprises dans de riches contextes funéraires ; l'existence de deux anses identiques à Manching et à Vienne (voir fig. 7, 2 et 3) vient de plus appuyer l'idée, évoquée tout à l'heure, selon laquelle certains de ces seaux, fabriqués dans des ateliers qui restent à localiser, ont pu faire l'objet d'un commerce à grande échelle.

Le seau de Roanne, peut-être fabriqué au 1<sup>er</sup> siècle avant J.-C. mais enfoui au début de l'Empire, témoigne donc de la persistance, à l'époque romaine,

de certains usages et manières de penser traditionnels conservés à Roanne depuis l'époque gauloise. On retrouve là, que ce soit au niveau des rites ou des simples habitudes domestiques, l'attachement des habitants aux modes anciennes que j'avais évoqué, à propos de la parure personnelle, en comparant il y a quelque temps l'évolution des deux grands sites ségusiaves, Roanne et Feurs, à l'époque romaine (11).

Montagnac, oct. 1983.